Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900074-20251222-CC2025_12_05C-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 55

PRÉSENTS : 48

VOTANTS : 55

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur COLIN Guy, Brélès ; Madame APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; Monsieur JOURDEN Michel, Lampaul-Plouarzel ; Monsieur COLIN Christophe, Landunvez ; Madame TANGUY Marie-France, Landunvez ; Monsieur BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; Madame ANDRE Pascale, Lanrivoaré ; Monsieur RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; Monsieur MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; Madame HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; Madame STORCK Christiane, Le Conquet ; Madame GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; Monsieur MEON Philippe, Locmaria-Plouzané ; Madame CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; Monsieur GUENEUGUES Jean-Michel, Locmaria-Plouzané ; Monsieur QUILLEVERE Bernard, Milizac Guipronvel ; Madame LAI Sylviane, Milizac Guipronvel ; Monsieur BRIANT Bernard, Milizac Guipronvel ; Madame PROVOST Véronique, Milizac Guipronvel ; Monsieur LANDURE Jean-Pierre, Milizac Guipronvel ; Monsieur TALARMIN André, Plouarzel ; Madame CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; Monsieur BATANY Philippe, Plouarzel ; Madame CHENTIL Josiane, Plouarzel ; Monsieur CARREGA David, Ploudalmézeau ; Madame LAOT Anne, Ploudalmézeau ; Monsieur BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; Madame DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; Monsieur DENIEL Romain, Ploudalmézeau ; Monsieur VINCE Logann, Ploudalmézeau ; Monsieur PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; Madame KUHN Audrey, Plougonvelin ; Monsieur CORRE Stéphane, Plougonvelin ; Madame CALVEZ Christine, Plougonvelin ; Monsieur THOMAS Philippe, Plougonvelin ; Madame LE GALL Chantal, Ploumoguer ; Madame LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; Monsieur ROBIN Yves, Porspoder ; Madame LOQUET-LEGALL Myriam, Porspoder ; Monsieur MOUNIER Gilles, Saint Renan ; Madame ARZUR Claudie, Saint Renan ; Monsieur COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; Madame DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; Monsieur LE CORRE Albert, Saint Renan ; Madame JAOUEN Armelle, Saint Renan ; Monsieur PRUVOST Alexandre, Saint Renan ; Monsieur KEREBEL Lucien, Trébabu ; Monsieur KERMARREC André, Tréouergat (suppléant de Monsieur TREGUER Reun)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900074-20251222-CC2025_12_05C-DE

ABSENTS EXCUSES :
Madame JAMET Brigitte, Lampaul-Plouarzel a donné pouvoir à Monsieur JOURDEN Michel
Monsieur RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à Madame JAOUEN Armelle
Monsieur DELHALLE Didier, Molène a donné pouvoir à Monsieur TALARMIN André
Madame LAMOUR Marguerite, Ploudalmézeau a donné pouvoir à Monsieur CARREGA David
Monsieur LE HIR François, Ploumoguer a donné pouvoir à Madame LE GALL Chantal
Monsieur COROLLEUR Antoine, Plourin a donné pouvoir à Madame LAINEZ Marie-Christine
Madame TALARMAIN Claire, Saint Renan a donné pouvoir à Madame DUSSORT Fabienne

Monsieur CARREGA David a été élu secrétaire de séance.

CC2025_12_05C : DÉCISIONS MODIFICATIVES DE BUDGETS

Exposé

Des décisions modificatives pour sept budgets sont nécessaires afin de permettre d'ajuster les crédits.

PRINCIPAL

Section	Sens	Chapitre	Nature	Objet	Montant	Total
F	D	68	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	30 000,00 €	0,00 €
		68	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	27 000,00 €	
		011	6188	Equilibre	-95 000,00 €	
		011	61521	Terrains (aménagement des rives de l'aber Ildut)	165 000,00 €	
		011	611	Sous-traitance	-70 000,00 €	
		012	6488	Autres charges	-67 000,00 €	
		014	7391118	Régul TMAPI	10 000,00 €	
I	D	16	1641	Emprunt	50 000,00 €	55 000,00 €
		041	2313	Récupération avance sur marché breizh bocage	5 000,00 €	
	R	16	1641	Emprunt	50 000,00 €	55 000,00 €
		041	238	Récupération avance sur marché breizh bocage	5 000,00 €	

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900074-20251222-CC2025_12_05C-DE

DECHETS

Section	Sens	Chapitre	Nature	Objet	Montant	Total
F	D	012	6411	Ajustement crédits p/r prévision initiale	50 000,00 €	0,00 €
		022	022	Dépenses imprévues	-55 000,00 €	
		042	6811	Etalement de charges	5 000,00 €	
I	D	13	1312	Rbst subvention versée en 2024 par Région	5 700,00 €	5 000,00 €
		020	020	Dépenses imprévues	-700,00 €	
	R	040	2186	Etalement de charges	5 000,00 €	5 000,00 €
	D/R	041	2186 / 2033	Intégration frais insertion	1 000,00 €	1 000,00 €

ECOLE DE MUSIQUE

Section	Sens	Chapitre	Nature	Objet	Montant	Total
F	D	011	611	Facturation CDG sur 1,5 an + Uniformation	10 000,00 €	10 000,00 €
	R	013	64198	Uniformation	5 000,00 €	10 000,00 €
		74	741	Ajustement subvention équilibre	5 000,00 €	

IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

Section	Sens	Chapitre	Nature	Objet	Montant	Total
F	D	65	6541	Créances admises en non-valeur	-10 000,00 €	36 000,00 €
		65	6542	Créances éteintes	-10 000,00 €	
		68	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	46 000,00 €	
		042	6811	amortissements 2025	10 000,00 €	
	R	75	75822	Subvention d'équilibre	36 000,00 €	36 000,00 €
I	R	024	024	produits de cessions	-10 000,00 €	0,00 €
		040	2805	amortissements 2025	10 000,00 €	
	D/R	041	2313 / 2031	Frais d'études	80 000,00 €	80 000,00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900074-20251222-CC2025_12_05C-DE

PORT

Section	Sens	Chapitre	Nature	Objet	Montant	Total
I	D	21	2153	Barge	16 000,00 €	0,00 €
		23	2318	Equilibrage	-16 000,00 €	

SPANC

Section	Sens	Chapitre	Nature	Objet	Montant	Total
F	D	67	673	Rbst subvention versée en 2024	1 000,00 €	0,00 €
		011	611	Equilibrage	-1 000,00 €	

SPAC

Section	Sens	Chapitre	Nature	Objet	Montant	Total
F	D	023	023	Virement à la section investissement	95 000,00 €	145 000,00 €
		012	6411	Ajustement des prévisions	50 000,00 €	
	R	042	722	Travaux en régie à valoriser	145 000,00 €	145 000,00 €
I	D	13	13111	Rbst subvention versée en 2024	17 000,00 €	171 135,00 €
		20	2051	Marché A24-08	9 135,00 €	
		040	2315	Travaux en régie à valoriser	145 000,00 €	
	R	16	1641	Emprunt	76 135,00 €	171 135,00 €
		021	021	Virement de la section de fonctionnement	95 000,00 €	

Délibération

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-11 ;
VU les instructions budgétaires M4, M49 et M57 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission ressources et moyens en date du 04 décembre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900074-20251222-CC2025_12_05C-DE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire est invité à :
- ADOPTER les décisions modificatives présentées ci-dessus pour le budget principal et les budgets annexes 2025 déchets école de musique, immobiliers d'entreprises, port, assainissement collectif et assainissement non collectif ;
- AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout document afférant à la présente délibération.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président,

M. TALARMIN André